



الإتحاد الجزائري لكرة القدم



LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL SAÏDA

الرابطة الولائية لكرة القدم مسعيدة

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

N°10 DU 12 FEVRIER 2024

SAISON SPORTIVE 2023 / 2024

KHALFAOUI HACHEMI :	PRESIDENT
KADDOURI MOHAMED :	SECRETARE
BOUMADANI DJELLOUL :	MEMBRE
ALLOUIMOKHTAR :	MEMBRE

ORDRE DU JOUR

- 1) – COURRIER.
- 2) – Traitement des affaires: 10^e Journée du championnat Seniors.

Note Importante

Les clubs sont informés que toutes les décisions sont publiées sur le site internet de la ligue et insérées sur le bulletin officiel de la commission de discipline. Cette communication tient lieu de notification officielle à l'attention des clubs concernés.

A cet effet nous vous rappelons ci-après, les dispositions de l'article 20 du règlement de championnat de foot-ball amateur qui stipule :

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue. Celles-ci, sont réputées avoir été portées à la connaissance des clubs. Dès leurs publications dans les bulletins officiels et sur le site internet de la ligue.

10 ° JOURNEE SENIORS

Affaire n° 62/2024-Rencontre JSM-TBS du 9-02-2024

***PARTIENONJOUÉE:**

-Vulafeuille dematch.

-Vulerapport de l'arbitre.

Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport, que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de l'équipe JS Morghad .

Attendu que cette absence a été constatée dans les délais et formes réglementaires. Attendu que le club du JS Morghad n'a pas justifié cette absence .

PARCES MOTIS; La commission de Discipline DECIDE (Art 62 de RG) Phase aller 2° FORFAIT.

- Match perdu par pénalité au club JSMORGHAD pour en attribuer le gain du match au club TBS qui marque trois (03) points et un score de trois (03) à Zéro (00).
- Plus une amende de 5 00000 DA (Cinq Mille Dinars) au club JSMORGHAD.
- Défalcation de Trois (03) Points à l'équipe du JSMORGHAD.

Affaire n° 63/2024-Rencontre NRSAM-AFJT du 10-02-2024

JOUEUR AVERTI:

-MERABTIBENHALIMAAZZEDINE J0934 AFJT, pour jeu dangereux.

Affaire n° 64/2024-Rencontre ASHILLEL-USMS du 10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

-GHEZALABDELA KDER J0243 USMS, pour jeu dangereux.

-IZIDI MOHAMED J0259 USMS, pour comportement antisportif.

-FARHI BENABBOU J0218 USMS, pour comportement antisportif.

-BENKADOURMOKHTAR J0474 HILLEL, pour comportement antisportif.

Affaire n° 65/2024-Rencontre CAL-ASSY du 10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

-NABIKHALED J0236 CAL, pour jeu dangereux.

-MORSLI MOHAMED J0234 CAL, pour comportement antisportif.

-BOUKHARI AMEUR J0426 ASSY, pour comportement antisportif.

Affaire n° 66/2024-Rencontre IRBOK-JSOD du 10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

-AOUINANESOFIANE J0174 IRBOK, pour jeu dangereux.

-HADJMOHAMEDAISSA J0066 JSOD, pour comportement antisportif.

Affaire n° 67/2024-Rencontre IRBML-ESS du 10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

-BOUZOURARACHID J0116 IRBML, pour jeu dangereux.

-YAGOUBIABDERRAHAMNE J0096 IRBML, pour comportement antisportif.

-SADOK MOHAMED J0013 ESS, pour comportement antisportif.

Affaire n° 68/2024-Rencontre CRBH-IRBDT du 10-02-2024

JOUEURSAVERTIS:

-HADJERIKAMEL J1357 CRBH, pour jeu dangereux.

-FIDJELABDELKRIM J0138 IRBDT, pour jeu dangereux.

SANCTIONS	NOMBRE
Avertissements	15
Expulsions	00
Contestation de Décision	00
Forfaits	01
Amendes	5 00000 DA

**PRESIDENT
KHALFAOUI HACHEMI**

